

## Vente d'un bien immobilier cause de divorce

Par robert sinclar, le 29/01/2008 à 16:16

## Bonjour,

dans le cadre d'un divorce, il parait que le notaire encaisse un pourcentage sur la vente du bien immobilier? Vrai ou faux et si vous avez d'autres infos à ce sujet, je suis intéressé car dans ce cas ne vaudrait il pas mieux vendre le bien en étant encore marié si les époux sont d'accords?

Merci par avance.